

POLITIQUE ACHATS DURABLES



Les lignes directrices

Sommaire



Préambule



Les grandes lignes directrices



Les plans d'actions prioritaires

Sommaire



Préambule



Les lignes directrices



Les plans d'actions prioritaires

Poursuivre une politique d'achats durable

- La politique achats se doit d'intégrer les enjeux liés au développement durable. Alliant recherche de performance économique et respect des engagements de la société en matière de RSE, notre politique Achats Durables s'articule autour de 5 axes majeurs...

Sommaire

- Préambule
- Les lignes directrices**
- Les plans d'actions prioritaires

Les lignes directrices

☐ Sensibiliser et former aux achats durables

- Programmer des modules de formation destinés aux acheteurs ou aux personnes impliquées
- Mettre en place un suivi des personnes sensibilisées
- Publier annuellement un compte-rendu des actions menées en termes d'achat durable

Les lignes directrices

Mettre en place des actions pour des achats responsables

- Déterminer des indicateurs de progrès
- Réfléchir sur les modes de consommation pour redimensionner les besoins
- Déterminer ses besoins en prenant en compte des objectifs de développement durable et en raisonnant notamment en coût global et en tâchant de prendre en compte le cycle de vie du produit
- Faire des choix fournisseurs en intégrant au-delà des critères économiques les performances en matières de protection de l'environnement, en matière d'insertion professionnelle des minorités visibles et le coût total de possession

Les lignes directrices

□ S'assurer de la prise en compte des enjeux liés au RSE par les fournisseurs

- Rédiger des cahiers des charges en faisant référence à des écolabels chaque que cela est possible
- Insérer des clauses environnementales et sociales dans ses consultations
- Insérer une clause éthique dans le contrat initial visant à : respecter les normes internationales du travail et le droit du travail du le pays dans lequel le fournisseur opère et faire respecter ces principes aux sous-traitants
- Mettre en place des systèmes d'évaluation et d'audits fournisseurs

Les lignes directrices

☐ Impliquer les fournisseurs

- Mettre en place un travail collaboratif basé sur un partage des mêmes valeurs
- Encourager les fournisseurs à entrer dans une démarche de progrès
- Accompagner les fournisseurs dans une démarche de réduction des déchets par une diminution par exemple de l'emploi des emballages

Les lignes directrices

□ Développer le tissu économique local

- S'engager à réserver des marchés aux opérateurs économiques minoritaires (entreprises adaptées, établissements ou services d'aide par le travail)
- Privilégier les achats locaux et limiter les flux de marchandises interzones pour renforcer la contribution au développement économique local et limiter les pollutions liées au transport. Ex : un outil de cartographie peut être mise en place afin de suivre les volumes des approvisionnements, leur provenance, leur destination.....

Sommaire

- contexte
- Les lignes directrices
- Les plans d'actions prioritaires**

Les plans d'actions prioritaires : cf outil

Ce sont les plans d'actions que vous aurez décidé de suivre durant toute votre démarche allant du SWOT*, à la détermination du positionnement de votre entreprise

